

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°233 du Jeudi 11 Janvier 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Ministère de l'intérieur, de la décentralisation  
et du développement local

## Nomination de sous-préfets et d'administrateurs-maires

Le début de l'année 2024 est marqué par la nomination de sous-préfets de districts et d'administrateurs-maires de communautés urbaines et d'arrondissements. Voir les décrets de nomination sur le site Internet de L'Horizon Africain, dans la rubrique «National».

## Vœux du Président de la République aux forces vives de la Nation



«Lorsque le pêcheur ou le chasseur ne visite pas régulièrement les nasses ou les pièges posés...»

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso

🗝️ (P.3)

## Tourisme

Projet Riverside ou comment se mettre à l'abri des crues du Fleuve Congo

🗝️ (P.7)

## CCD-E (Comité Consultatif Douane-Entreprise)

Des propositions, pour créer un consensus sur les priorités de la réforme

🗝️ (P.6)

CANAL+  
CAN



▶TOUT◀  
POUR LA  
CAN!

LE DECODEUR HD  
1 000 FCFA  
TTC\*  
A PARTIR D'EVASION  
INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS\*\*  
15 JOURS  
OFFERTS  
A TOUT CANAL+

## Assemblée générale du club Patronage Sainte-Anne (Brazzaville)



🗝️ (P.12)

Sela Oriac Tchibambéléla  
porté à la tête  
de la section football

## U.d.h-yuki (Union des démocrates humanistes)

Les élus  
nationaux et  
locaux appellent  
à la tenue d'un  
congrès unitaire

🗝️ (P.9)



Vœux du Président de la République aux forces vives de la Nation

# «Lorsque le pêcheur ou le chasseur ne visite pas régulièrement les nasses ou les pièges posés...»

Au regard de ce qui précède et en termes d'orientations pour 2024, il nous faut privilégier le dialogue et consolider la paix au service de l'unité nationale. Il nous faut également réaffirmer la place cardinale du travail, valeur synonyme d'un effort persévérant et acharné sans lequel ni la création de richesse, ni la prospérité ne sont envisa-

**En réponse au message de vœux que lui a adressé le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso a délivré un message aux forces vives de la Nation a rappelé sa «décision de décréter 2024, année de la jeunesse, les attentes de cette couche de la société étant nombreuses et brûlantes». Mais, surtout, il a appelé au résultat, en usant de la métaphore du pêcheur ou du chasseur qui laisse pourrir sa prise, par manque de suivi de ses nasses ou de ses pièges. «Il est nécessaire de penser et de dire. Encore faut-il faire», a-t-il lancé, avant de donner rendez-vous aux résultats, à la fin de l'année. Voici l'intégralité de son message.**



Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso

«Le temps, qui s'écoule de manière irréversible, vient de nous engager, voici quelques jours, dans l'année 2024, teintée d'espérances et d'incertitudes. Fêter et former les vœux les meilleurs pour le nouvel an procédent de l'histoire et participent des habitudes et coutumes très anciennes. Vous venez de le faire à mon égard ainsi qu'à celui de ma famille et des personnes qui me sont chères. Vos sentiments constants et pleinement réconfortants à notre endroit appellent, en retour, tous mes remerciements les plus sincères et mes vœux de santé, de paix et de bonheur pour vous-mêmes, vos familles et les membres de vos institutions, organisations et instances respectives, afin que l'année 2024 contribue à votre épanouissement le plus complet.

*Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement; Forces vives de la Nation;*  
Les pensées positives formulées lors des vœux de nouvel

an réitérent l'optimisme qui accompagne notre action. S'agissant de nos institutions, le message sur l'état de la Nation, présenté le 28 novembre 2023 devant le parlement réuni en congrès, a été l'occasion de faire l'évaluation de nos performances, contreperformances, succès et échecs. Pour sa part, le message de vœux de nouvel an à la Nation, le 31 décembre dernier, nous a offert l'opportunité de rappeler les principaux défis en présence, pour lesquels il nous faut accélérer la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026. Après une écoute patiente du peuple, j'ai pris la décision de décréter 2024, année de la jeunesse, les attentes de cette couche de la société étant nombreuses et brûlantes. A ce propos, j'enjoins le gouvernement:

- de prendre, dès à présent, la juste mesure de cette initiative salvatrice, consacrée aux Forces vives les plus représentatives de notre pays

et qui ne doit guère sombrer dans le faisceau des slogans sans suite;

- de définir, dans l'immédiat, les projets clés à réaliser pour concrétiser l'année de la jeunesse;
- de déterminer, sans délais, les besoins financiers y afférents, les sources de financement dédiées et les actions à mener pour la mobilisation des ressources nécessaires;
- de mettre en place le cadre strict de suivi-évaluation, avec obligation de m'en rendre périodiquement compte.

*Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement; Mesdames, Messieurs;*  
Vous me rassurez de ce que nous avons tous une perception identique des directives et orientations qui ont été énoncées et portées à votre attention. Le résultat est l'indicateur clé de mesure de la performance. Ainsi, la sagesse de chez nous enseigne que lorsque le pêcheur ou le chasseur ne visite pas régulièrement les nasses ou

les pièges posés, les prises courent le risque de décomposition ou d'être dévorées par les prédateurs. En ce moment-là, les efforts de l'un ou de l'autre auront été vains. C'est à l'heure du bilan que le peuple nous attend, car seule la bonne performance permet d'aller à la conquête de la confiance du peuple. Qu'il me plaise de rappeler, pour l'histoire et à titre d'illustration, que la République du Congo fut le premier pays au monde à mettre en place et à expérimenter, dès 1974 à Pointe-Noire, la technique du bouturage herbacé à l'échelle industrielle, avec le clonage et la multiplication végétative des eucalyptus. Cette prouesse scientifique, qui constitue toujours une première mondiale, a rendu possible la foresterie clonale, point de départ d'une véritable révolution intégrée au développement de l'industrie. A ce jour, par manque de suivi, peut-être aussi par déficit de conviction patriotique ou sabotage parfois, le Congo ne tire nullement profit de cette avancée technologique qui fait, à présent, la bonne fortune d'autres pays.

*Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement; Mesdames, Messieurs;*  
Pour le Congo, notre patrio-  
moine commun, plus qu'un engagement dans l'effort collectif, vous réaffirmez la pertinence de votre rôle à travers les avancées enregistrées et les progrès accomplis, en fait toute votre place dans notre marche vers le développement.  
Forces vives de la Nation, vous êtes le peuple dans ses différentes composantes, acteurs politiques, animateurs syndicaux, responsables administratifs, autorités religieuses ou autres parties prenantes. Cette fois encore, pour le Congo, vous déclinez l'abnégation et la

détermination comme leviers d'impulsion de votre action. J'apprécie, à sa juste valeur, votre appel largement partagé pour un Congo toujours en paix, uni et solidaire. Graine de paix, notre mieux vivre ensemble concentre l'écoute et l'estime réciproque, la pluralité de nos opinions et l'acceptation de nos différences, richesse de notre diversité sociale et culturelle. Ainsi se conforte notre conviction en un environnement ambiant, adossé à une volonté perpétuelle d'apaisement. Une fois de plus, je réitère l'incontournable exigence de paix sociale, de cohésion nationale et de stabilité institutionnelle, pierres angulaires qui inspirent nos actions et nos décisions.  
L'honneur et l'amour de la Patrie, la fierté légitime d'appartenir à une même communauté de destin nous interpellent tous. De ce fait, j'en appelle, encore aujourd'hui, à la mobilisation et l'engagement sans faille de toutes les Forces vives de la Nation, à l'effet d'assumer, de manière pleine et entière, la grande responsabilité qui vous incombe.

geables. Ainsi, nous poursuivons ensemble notre marche vers le développement, en cohérence avec notre Plan national de développement 2022-2026.

*Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement; Mesdames, Messieurs;*  
Nonobstant les incertitudes et les chocs inhérents à l'évolution de l'économie mondiale, de nouvelles avancées sont à notre portée en 2024. En cela, je convie toutes les Forces vives de la Nation à demeurer vigilantes, mobilisées et à s'impliquer davantage, cette année, dans cette belle œuvre d'édification d'un Congo plus prospère. Le bon sens ne se sépare pas de la raison. Le bon sens permet de ne pas se perdre dans les nuages, même s'il ne les dissipe pas. Il est nécessaire de penser et de dire. Encore faut-il faire. Enfin, il faut évaluer au fur et à mesure, puis à la fin. C'est là la clé de toute réussite. C'est notre pari commun pour 2024, alors donnons-nous rendez-vous au résultat. Bonne et heureuse Année 2024 à tous!  
Je vous remercie.



**L'HORIZON AFRICAIN**

**Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76**  
**E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /**  
**Site Internet: www.lhorizonafricain.com**

**Sous l'immatriculation**  
**108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019**

---

**Directeur de publication par intérim :**  
**Hervé EKIRONO**  
**Rédacteur en Chef :**  
**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**  
**Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA**  
**Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)**  
**Chef Bureau Pointe-Noire :**  
**Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71**  
**Mise en pages : Tornade**



Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du gouvernement

# «Le bon fonctionnement de nos institutions et la vitalité de notre démocratie»

**Lors de la cérémonie de présentation de vœux des corps constitués nationaux au couple présidentiel, vendredi 5 janvier 2024, au Palais des congrès, à Brazzaville, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a prononcé un message, au nom des corps constitués nationaux, dans lequel il s'est félicité du «bon fonctionnement de nos institutions et la vitalité de notre démocratie» et il en a fait la démonstration, comme rappelé dans l'extrait ci-après de son message.**

«Votre message sur l'état de la Nation, devant le parlement réuni en congrès, a rappelé le bon fonctionnement de nos institutions et la vitalité de notre démocratie. Permettez-moi, en cette circonstance solennelle, d'en faire la démonstration, en commençant par le Parlement.

Oui, le Parlement! Au cours de l'année qui s'achève, les parlementaires ont dignement joué leur rôle dans l'initiative concurrente de la loi avec le gouvernement. Tout comme, ils ont pleinement assumé leurs responsabilités en apportant des corrections substantielles aux projets de lois soumis à leur sagacité. A maintes reprises, ils ont interpellé le gouvernement sur des textes législatifs dépourvus d'actes réglementaires d'application. Au travers des questions orales, écrites et d'actualité, les parlementaires ont contrôlé l'action du gouvernement et l'ont, le plus souvent, mis devant ses responsabilités quant aux solutions à apporter au quotidien des Congolais. Des enquêtes parlementaires ont été diligentées pour s'assurer de la gestion rigoureuse des établissements publics. Une autre avancée importante dans la vitalité de notre démocratie et de notre parlement est, bien entendu, la place accordée à l'opposition. L'opposition parlementaire participe activement à la gestion des affaires publiques, contredisant ainsi ceux qui pensent que les autres ont juridiquement tort, parce que politiquement minoritaires. En faisant jouer tout son rôle à l'opposition, y compris en dehors du parlement, la démocratie congolaise affirme sa maturité, respecte le consensus républicain et consolide l'unité nationale.

De son côté, clé de voûte du pouvoir judiciaire, la Cour suprême veille à l'application des lois et règlements de la République. Elle a fait droit aux requêtes des citoyens, en censurant même certains actes réglementaires. Le Conseil supérieur de la magistrature, qui s'est tenu en mars 2023, a réaffirmé



Une vue des corps constitués nationaux

sa volonté de mettre hors d'état de nuire les magistrats indéliques, pour garantir aux citoyens, une justice équitable et favorable à la bonne gouvernance.

A ses côtés, la Cour constitutionnelle, renouvelée il y a quelques mois, s'affirme de plus en plus comme «juge de paix et d'arbitrage». Elle ne ménage guère le législateur, toutes les fois que les lois votées comportent des dispositions contraires à la Constitution. En effet, reconnue désormais aux citoyens par voie d'action, la saisine de la Cour constitutionnelle ne se limite plus seulement au contentieux électoral. Elle constitue ainsi une arme dont usent désormais tant l'opposition, parlementaire ou extraparlementaire, que tout citoyen, pour soumettre les gouvernants au respect de nos règles fondamentales.

Pour sa part, le Conseil économique, social et environnemental met en lien les principaux acteurs du monde des affaires, du monde associatif et du monde syndical, pour promouvoir la réflexion, la concertation et le dialogue, sur les questions impactant le quotidien des citoyens et le climat des affaires.

Le Conseil supérieur de la liberté et de la communication, quant à lui, veille chaque jour au respect du droit à une information de qualité, et à la régulation de la communication, aussi bien en période électorale qu'en période non-électorale.

voir moral, incarné par les Conseils consultatifs nationaux, donnant ainsi l'opportunité à toutes les catégories sociales, de participer à la formulation et à l'orientation de la politique nationale. Ces



Anatole Collinet Makosso

Il en est autant de la Commission nationale des droits de l'homme, chargée de la promotion des droits et libertés des citoyens, qui prépare, avec sérénité, le passage de notre pays au 4ème cycle de l'examen périodique universel, devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies. A son tour, élevée au rang d'organe constitutionnel, la Cour des comptes et de discipline budgétaire joue, désormais, pleinement son rôle de contrôle et d'évaluation, pour une gestion transparente et efficiente des deniers publics. Devenue autonome par rapport à toute autre juridiction, elle disposera bientôt d'un Conseil supérieur, pour assurer la gestion des carrières et veiller à la discipline des magistrats chargés de l'animer.

La Constitution du 25 octobre 2015 a établi, aux côtés des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, un pou-

vois moral, incarné par les Conseils consultatifs nationaux, donnant ainsi l'opportunité à toutes les catégories sociales, de participer à la formulation et à l'orientation de la politique nationale. Ces

conseils, dont les avis postulent la quête permanente du consensus et permettent d'éclairer le politique dans la prise de ses décisions, sont à leur deuxième mandat. Au sommet de la pyramide de toutes ces institutions, se trouve le Président de la République et son gouvernement, investis du pouvoir exécutif. Sous votre perspicace direction, Excellence Monsieur le Président de la République, le gouvernement s'est engagé sur des réformes qualitatives, afin d'améliorer sa gouvernance publique.

Parlant de la gouvernance, nous sommes suivis de près par la Haute autorité de lutte contre la corruption et la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, deux autorités administratives indépendantes qui veillent au quotidien à la gestion rigoureuse et transparente des deniers publics».

## Editorial

### Sera-t-il compris?

Vœux de nouvel an: tradition démocratique respectée! On a même innové, en y donnant du contenu, à travers deux messages sous forme de dialogue. Cette fois, ce n'est plus la poignée de main au Président de la République, mais un message de vœux sur fond bilantiel. A l'exemple du réveillon d'armes, chez nos amis de la Force publique. Occasion donc à la fois de présenter les vœux au couple présidentiel et de faire un bilan succinct de la vie institutionnelle et démocratique au cours de l'année qui s'est écoulée. A ce propos, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso s'est voulu optimiste, confiant et déterminé, quitte à renvoyer dans les cordes, les détracteurs de l'action gouvernementale. Même l'opposition extraparlementaire, dont on connaît la virulence des critiques au vitriol de la politique présidentielle, a été bien servie, au nom de la démocratie pluraliste.

Mais, son élan est tout de même atténué par la réponse du Chef de l'Etat qui, après l'avoir remercié pour ses vœux et les mots très touchants à son endroit et à l'endroit des siens, l'a invité sagement à être dans l'action. Il faut bien analyser les deux messages pour s'en convaincre. Si le Premier ministre met en avant sa satisfaction de l'action menée, le Président de la République pense que discourir ne suffit pas. Deux exemples très significatifs de son message!

Il y a d'abord cette métaphore du chasseur. «Ainsi, la sagesse de chez nous enseigne que lorsque le pêcheur ou le chasseur ne visite pas régulièrement les nasses ou les pièges posés, les prises courent le risque de décomposition ou d'être dévorées par les prédateurs. En ce moment-là, les efforts de l'un ou de l'autre auront été vains. C'est à l'heure du bilan que le peuple nous attend, car seule la bonne performance permet d'aller à la conquête de la confiance du peuple», dit le Président de la République.

Il y a, ensuite, cette vérité que Denis Sassou-Nguesso a assenée à la classe politique dirigeante: «Le bon sens ne se sépare pas de la raison. Le bon sens permet de ne pas se perdre dans les nuages, même s'il ne les dissipe pas. Il est nécessaire de penser et de dire. Encore faut-il faire. Enfin, il faut évaluer au fur et à mesure puis à la fin. C'est là la clé de toute réussite».

Notre modeste compréhension nous amène à dire qu'en matière de gestion publique, quelle que soit la beauté des discours qu'on tient, si l'action ne suit pas, on n'aura pas la clé de la réussite.

Face aux envolées oratoires, le Président de la République a fait le choix de l'action et du résultat. Tant mieux s'il est compris par ceux en qui il a placé sa confiance pour mettre en œuvre son projet de société au cours du mandat. Car, comment comprendre que dans un pays d'abondance d'eau (pluviométrie, rivières, fleuve, nappes phréatiques), comparé par exemple aux pays sahéliens, l'eau courante en vient souvent à manquer aux populations, même dans les centres de nos villes et ceci depuis des décennies? Tiens, visitant le Barrage hydroélectrique d'Imboulou, dernièrement (voir page...), le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Emile Ouosso, en est sorti avec une conclusion cinglante qui prouve la pertinence de ce que le Chef de l'Etat recommande. Il a constaté que les pannes qu'on y enregistre et qui sont parfois source de privation d'électricité pour les populations, sont le résultat des négligences. Si le pêcheur ou le chasseur... On a construit un barrage pour avoir de l'électricité, s'il n'est pas entretenu suivant les prescriptions du constructeur, on est un jour privé d'électricité. C'est ce qui nous arrive et on peut multiplier les exemples avec les routes, les hôpitaux, les bâtiments administratifs construits dont les carreaux se décapent, la peinture se décrépite et les ascenseurs ne fonctionnent plus, etc, alors qu'on fait de grandes fêtes pour leur inauguration. Nos efforts de développement vont-ils être multipliés par zéro, à cause de la culture de négligence qui affecte si souvent la gestion publique? Souhaitons qu'avec ce message du Chef de l'Etat, le temps du ressaisissement a, sans doute, plus que jamais, sonné.

L'HORIZON AFRICAIN



Enseignement supérieur

# Encore une grève générale illimitée à l'Université Marien Ngouabi

**A l'issue de sa réunion du mercredi 3 janvier 2024, au siège du Syn-syp, au Complexe Bayardelle, à Brazzaville, le Collège intersyndical, n'ayant pas trouvé satisfaction aux revendications des travailleurs, à la suite de sa déclaration du 27 décembre 2023, a décidé de déclencher une grève générale illimitée du corps enseignant et des personnels administratifs de l'Université Marien Ngouabi, à compter du jeudi 4 janvier 2024. Comme l'année dernière, l'alma mater congolaise, le principal établissement d'enseignement supérieur public est de nouveau secoué par un mouvement de grève générale, perturbant ainsi les cours et les autres activités académiques.**

Pendant leur réunion du mercredi 3 janvier, les membres du Collège intersyndical ont suivi, avec attention, le compte-rendu fait par leur coordination sur les revendications contenues dans la déclaration du 27 décembre 2023. Ils ont réitéré leurs félicitations à l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi, pour le calme et la discipline observés, malgré les provocations de toutes sortes. Ils leur ont recommandé la même détermination, pour les batailles imminentes, notamment le déclenchement de la grève.

Après débat, le Collège intersyndical a constaté qu'aucun point de leurs exigences posées n'a trouvé de réponse: aucune négociation n'a eu lieu avec les autorités compétentes; le salaire du mois de décembre 2023 n'a toujours pas été payé; les heures diverses dues et de vacation ne sont pas payées; le rem-



Les membres du Collège intersyndical pendant leur réunion.

boursement des retenues sur le salaire de novembre 2023 des syndicats et mutuelles n'a pas été effectué; la révocation du directeur des affaires financières et du délégué du contrôle budgétaire de l'Université Marien Ngouabi n'est pas toujours effectuée; le protocole d'accord déposé sur la table du gouvernement par la coordination de l'intersyndicale n'a toujours pas été

signé. Ce faisant, le Collège intersyndical a renouvelé ses revendications. Il exige: - le remboursement des retenues (soit le montant de 219.050.204 francs Cfa) des syndicats et mutuelles de l'Université Marien Ngouabi détournées sur les salaires de novembre 2013; - la révocation de M. Yoka André, directeur administratif et

financier (Daf) et de M. Ngoubou Toussaint, délégué du contrôle budgétaire auprès de l'Université Marien Ngouabi;

- le paiement des heures diverses dues et de vacation; - la signature du deuxième protocole d'accord, gage d'une paix sociale à l'Université Marien Ngouabi.

Cette fois, pour obtenir la satisfaction de ses revendications, le Collège intersyndical a décidé de déclencher une grève générale illimitée au sein de l'Université Marien Ngouabi. Ainsi, depuis le jeudi 4 janvier dernier, les cours sont suspendus tout comme les services administratifs et académiques ne fonctionnent pas, au grand dam des étudiants et autres usagers des prestations de l'Université Marien Ngouabi, qui compte 5 facultés, 4 écoles, 4 instituts, un centre et une Académie des beaux-arts. Le travail ne pourra reprendre que si les revendications exprimées trouvent satisfaction dans leur totalité. Le Collège intersyndical a mis en garde quiconque pourrait tenter de récupérer son mouvement à des fins politiques. Pour l'instant, on n'a pas encore enregistré de réaction du côté du gouvernement.

Joseph MWISSI NKIENI

## Commentaire

# L'effondrement du réseau électrique relance le débat sur les négligences

**Depuis la mi-décembre de l'année dernière, les populations des villes de Brazzaville et Pointe-Noire subissent des coupures d'électricité inattendues qui surviennent généralement dans la même journée ou la même nuit. Ces pannes de courant fréquentes et parfois de longue durée touchent le secteur économique, en plus de la vie domestique perturbée. Elles causent, en effet, des dommages aux équipements professionnels et électroménagers. Les conséquences sont, entre autres, le chômage pour les travailleurs qui perdent leurs équipements de travail et la perte de denrées alimentaires dans les ménages.**

Les populations se sont habituées aux interruptions intempestives d'électricité dans les deux grandes villes du Congo. Cette pratique de gestion du service d'électricité, qui n'est pas nouvelle dans la vie des populations, met en lumière la vulnérabilité du réseau électrique national. L'ambition du gouvernement de faire de notre pays «un boulevard énergétique» d'ici à 2025, est loin de devenir une réalité et a même tendance à tourner au cauchemar. Malgré les investissements colossaux réa-

lisés, depuis l'indépendance, par l'Etat, dans la construction des unités de production, de transport et de transformation d'électricité, le Congo n'a toujours pas atteint un stade de stabilité du service d'électricité ni dans ses villes ni à l'intérieur du pays.

Lors d'un briefing tenu le 27 décembre 2023, devant la presse nationale, à Brazzaville, Jean-Bruno Danga Adou, directeur général d'E2c (Energie électrique du Congo), la principale compagnie nationale d'électricité devenue aujourd'hui auto-



Le domaine de l'électricité au Congo est affecté par la culture de la négligence

nome du gouvernement, a fait savoir que ces perturbations sont dues à un déficit de production et à une baisse de la puissance habituelle en provenance du réseau interconnecté de la RD Congo. «La création du poste de Kinsuka relié à la centrale électrique de Zongo a permis d'améliorer la tension en RD Congo. Chez nous, cette tension est bonne à Mbouono, mais dès qu'on commence à

tirer, le système s'effondre», a-t-il déclaré. Il a, également, souligné que «l'électricité tirée à partir des réactifs surchauffe les installations du côté de la RD Congo. Ce qui a conduit les autorités de ce pays à diminuer la puissance fournie à notre pays de 80 à 50 mégawatts», a-t-il ajouté. La population du Congo est aujourd'hui de 6.142.180 habitants d'après les résultats du dernier recensement gé-

## PROPOS D'ÉTAPE

# Faire ou ne pas faire, telle est la question

Lorsque Prométhée se rendit compte que les éphémères étaient nus et sans armes ni chaussures, donc dans un état misérable, il décida de voler à leur secours, en offensant les Dieux. Il vola aux Dieux le feu et l'offrit aux éphémères. Il fit ce qu'il ne fallait pas faire aux Dieux, au péril de sa vie. En effet, pour cette offense aux Dieux, il fut condamné à voir son foie dévoré par l'aigle. Mais, il fit ce qu'il avait jugé bon de faire, pour sauver l'espèce humaine.

Cette allégorie de Prométhée pose le problème fondamental de l'action, lorsqu'il est au pouvoir de quelqu'un d'agir. C'est le défi quotidien de la classe politique, au regard de la quotidienneté des éphémères, surtout lorsque ceux-ci sont réduits au dernier degré de la pauvreté et de la misère. C'est ce que le Maître des horloges a tenu à rappeler dernièrement. Prométhée avait pensé; mais il n'avait pas dit, il avait fait. Il est nécessaire de penser, mais pas toujours nécessaire de dire. Mais, il est nécessaire de faire et de s'assurer que ce que l'on devait faire ou faire faire est fait.

Parce que faire, c'est créer, produire, construire ou fabriquer quelque chose. Il y a, au bout, un livrable, objectivement vérifiable, ayant un impact réel, corrigent une situation jugée inacceptable ou inconvenante. Faire produit une réalité à laquelle on accède et qui modifie un état d'être. Autrement, il n'y a que bavardage et arrogance inutiles. Parce que dans faire, il y a la croyance sincère de chacun dans sa capacité à changer les cours des choses, la sincérité de reconnaître qu'«il y a toujours au moins une autre chose à faire que celle qui est faite», la sincérité de reconnaître que l'on ne peut faire mieux que ce que l'on a fait, la sincérité de reconnaître qu'il y a d'autres éphémères qui peuvent faire mieux.

«Encore faut-il faire!» La locution «encore faut-il» indique la présence des obstacles à l'action; des obstacles qu'il est obligatoire de surmonter si l'on veut des résultats. Ces obstacles peuvent être exogènes; mais ce sont surtout les obstacles endogènes qui freinent l'action. L'allégorie du pêcheur ou du chasseur renvoie à ces obstacles endogènes que sont la paresse, l'incompétence, le m'en-foutisme, la procrastination et autres inconvenances.

«Encore faut-il faire!» Faire et faire faire. Mais aussi et surtout suivre et évaluer; marquer sa présence dans l'examen des réalisations accomplies, dans les procédures suivies pour apprécier les performances, l'impact sur les éphémères. Faire, suivre et évaluer, c'est intégrer le logiciel mental transformationnel.

Prométhée

néral. La demande en électricité ne fait qu'augmenter. La consommation d'énergie dans le pays serait deux fois plus importante que prévue. Les réseaux de transport d'électricité construits il y deux décennies ou plus, ne répondent plus. D'où les black-out intempestifs que vivent les populations, suivant les quartiers ou les localités. Des inquiétudes se font sentir, car le système électrique ne serait plus à même de supporter les charges. L'un des défis est celui de la production et du transport de l'électricité, le réseau étant saturé, faute d'investissement et à cause des négligences d'entretien. Même si certains barrages hydroélectriques

ont été donnés en concession à des sociétés privées, l'Etat est appelé de nouveau à investir pour mettre le réseau T.h.t (Très haute tension) à niveau. C'est que prévoit le ministre de l'énergie et de l'hydraulique avec la société italienne Eni qui a accepté de réaliser les études techniques relatives à la réhabilitation de la ligne Pointe-Noire/Brazzaville.

En somme, la situation de l'électricité et même d'adduction d'eau dans le pays requiert, plus que jamais, l'intervention de l'Etat, même si les privés commencent à faire leur entrée dans ces deux domaines.

Roland KOULOUNGOU



Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du gouvernement

# «On peut dire, aujourd'hui, que le ciel s'éclaircit davantage et le chemin est davantage balisé»

**Dans son message de vœux au couple présidentiel, au nom des corps constitués nationaux, prononcé le vendredi 5 janvier 2024, au Palais des congrès, à Brazzaville, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a fustigé les «jugements iniques et nihilistes» sur l'action du Chef de l'Etat et du gouvernement. Pour lui, le mandat du Président Denis Sassou-Nguesso a commencé dans un contexte de crises multiformes et aujourd'hui, «on peut dire, aujourd'hui, que le ciel s'éclaircit davantage et le chemin est davantage balisé». Voici un extrait de son message.**

«Dans ce monde contemporain, réfractaire aux réformes, ballotté entre le consumérisme et le babouvisme, une architecture normative nouvelle, à travers lois et règlements, se met progressivement en place, pour corriger les scories du passé et tracer un cheminement plus sûr pour le développement économique de notre pays. On peut dire, aujourd'hui, que le ciel s'éclaircit davantage et le chemin est davantage balisé, pour que se poursuive la longue marche vers le développement.

Cependant, comme dans une pyramide des besoins, pour reprendre les termes du psychologue Abraham Maslow, où un besoin satisfait est tout de suite méconnu et ignoré, pour de suite en appeler un autre, certains d'entre nous s'illustrent par des jugements iniques et nihilistes: - ils ont vite fait d'oublier que le mandat a démarré en 2021 avec une croissance négative que vous avez relevée; - ils ont vite fait d'oublier que le mandat a démarré avec la crise de confiance que vous avez tout de suite surmontée, en rétablissant la confiance avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux;



Le Premier ministre chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso

- ils ont vite fait d'oublier que le mandat a démarré avec la crise économique et financière que Vous avez jugulée; - ils ont vite fait d'oublier que le mandat a démarré avec la crise inflationniste que Vous avez contenue; - ils ont vite fait d'oublier que le mandat a démarré avec la crise sanitaire à corona virus que Vous avez maîtrisée; - ils ont vite fait d'oublier que le mandat a démarré avec la crise sécuritaire du fait des violences urbaines que nous sommes en train d'endiguer. Ces crises, pour la plupart imposées par la conjoncture internationale, ayant entraîné des bouleversements économiques majeurs, nous ont pris deux ans de travail acharné. L'année qui vient de s'achever n'a pas été de tout repos. Il a fallu du courage et de l'audace. Grâce à la politique audacieuse et volontariste que nous mettons en pratique sous votre férule, Excellence Monsieur le Président, nous connaissons des évolutions qui autorisent l'espoir et notre détermination à y parvenir demeure intacte. Nous y travaillons avec abnégation, malgré les temps difficiles, avec la complicité de notre peuple.

internationale, ayant entraîné des bouleversements économiques majeurs, nous ont pris deux ans de travail acharné. L'année qui vient de s'achever n'a pas été de tout repos. Il a fallu du courage et de l'audace. Grâce à la politique audacieuse et volontariste que nous mettons en pratique sous votre férule, Excellence Monsieur le Président, nous connaissons des évolutions qui autorisent l'espoir et notre détermination à y parvenir demeure intacte. Nous y travaillons avec abnégation, malgré les temps difficiles, avec la complicité de notre peuple.

Oui, la conclusion heureuse de la quatrième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international montre, à suffisance, que vous veillez à ce que les finances publiques congolaises soient bien tenues. Sous votre vigilance à tous les instants, nous faisons de notre mieux pour que la note souveraine du Congo auprès des Agences internationales de notation se maintienne et surtout s'améliore, pour accroître la crédibilité de la signature du Congo. Nos compatriotes ont fini par comprendre que le Président de la République ne nous autorise pas à cheminer avec le Fonds monétaire international pour faire plaisir à celui-ci, ni pour subir un certain dictat, encore moins pour recevoir des aides quelconques.

Le Fonds monétaire international nous accompagne plutôt à mettre notre structure économique en adéquation avec les enjeux actuels du développement. Nous devons, pour cela, prendre des mesures courageuses, si nous voulons apporter des solutions adéquates aux problèmes affectant les grands services publics comme l'éducation, la santé, la sécurité sociale, l'électricité, l'eau, les transports et les voiries urbaines qui demeurent aujourd'hui des soucis quotidiens pour nos compatriotes».

U.d.h-yuki

## Joseph Badiabio appelle ses détracteurs à rentrer dans le rang

Se considérant désormais comme le président de l'U.d.h-yuki, le député Joseph Badiabio a réagi, mercredi 10 décembre 2023, sur les antennes de R.f.i, à la déclaration des élus nationaux et locaux de son parti. Il appelle ceux qui contestent son élection à la tête du parti créé par feu Guy-Brice Parfait Kolélas, à rentrer dans le rang.



Joseph Badiabio

«Comme vous pouvez l'imaginer, quand on va à une élection comme celle-là, il faut s'entourer de toutes les précautions nécessaires. C'est ce qui a été fait. Je peux vous rassurer que le tout s'est passé normalement, dans les conditions les plus saines, parce qu'il y a eu un vote qui s'est déroulé démocratiquement et en toute légalité», a-t-il déclaré, avant d'appeler tout le monde à rentrer dans le rang: «Ce que je demande, par contre, c'est qu'ils nous rejoignent, parce que ce que je prône, dans tous mes discours, c'est la cohésion du parti, pour qu'on aille de l'avant. Qu'on s'assiege et qu'on travaille en synergie, pour le bien de notre parti». Reste à savoir si cet appel peut être entendu par les responsables et militants de l'U.d.h-yuki qui ne le reconnaissent pas comme président de leur parti et qui se préparent à tenir un congrès dit «unitaire», pour élire démocratiquement, le successeur de Guy-Brice Parfait Kolélas.

Chaque jeudi  
L'Horizon Africain  
sur le site internet  
: [www.lhorizonafricain.com](http://www.lhorizonafricain.com)

Opération «gardons nos villes propres»

# Les administrateurs-maires, chefs de quartiers et de blocs appelés à s'impliquer

Lors d'une conférence de presse qu'il a tenue jeudi 21 décembre 2023, à son cabinet de travail à Brazzaville, Juste Désiré Mondélé, ministre délégué à la décentralisation et au développement local, a demandé l'implication des administrateurs-maires dans l'opération «gardons nos villes propres», lancée le 29 octobre 2023, pour préserver l'environnement urbain par l'assainissement, la salubrité et la lutte contre l'occupation anarchique des espaces publics. Devant la presse, il a fait le bilan à mi-parcours de cette opération destinée à gagner le pari de garder, désormais, les villes congolaises propres.



Le ministre Juste Désiré Mondélé, pendant la conférence de presse.

Selon Juste Désiré Mondélé, «au regard du rapport d'étape, il n'y a pas eu une forte implication des administrateurs-maires et des chefs de quartiers et de blocs». Il a déploré cependant, «le manque d'engagement des administrateurs-maires qui devraient s'impliquer davantage», a-t-il dit. D'où son appel à les voir s'impliquer comme il se doit, dans

la réalisation de cette opération. Par contre, il a salué «l'adhésion populaire des commerçants qui ont regagné les marchés domaniaux et le travail de la Force publique qui s'est appuyée sur une démarche pédagogique». «Dans les marchés, il y a des rayons, mais les gens préfèrent vendre dans les rues. Je pense qu'il faut que cela change, c'est un problème d'hygiène et de

santé publique», a-t-il précisé. Conformément à l'évaluation d'étape, «l'opération se passe très bien et a amélioré le chiffre d'affaires de certains commerçants», a-t-il constaté. Il a rappelé que «gardons nos villes

propres» est une opération qui concerne toutes les communes et communautés urbaines. «Cette opération ne concerne pas seulement Brazzaville et ne devrait pas être considérée comme une affaire du gouverne-

ment». «Il est inadmissible que ce qui n'est pas toléré ailleurs, soit autorisé chez nous ici», a-t-il ajouté.

Les maires et les administrateurs-maires traînent les pieds dans la mise en œuvre de cette opération. «A ce jour, seule la commune de Sibiti, dans le Département de la Lékoumou, a lancé cette opération», a-t-il indiqué. S'agissant de Pointe-Noire, la capitale économique, il a reconnu que des marchés temporaires y existent. Ce qui se justifie par le fait que deux principaux marchés sont en cours de construction. Cela ne signifie pas que les gens doivent vendre dans la rue. Insistant sur le caractère pérenne de cette opération, Juste Désiré Mondélé «a attiré l'attention des récidivistes qui réoccupent petit-à-petit l'espace

public, puisqu'ils rencontreront la Force publique et les services municipaux. Il ne faut pas prendre prétexte des fêtes de fin d'année pour revenir dans la rue», a-t-il averti.

L'évaluation à mi-parcours de l'opération fait également état de l'insalubrité dans les marchés. C'est ainsi qu'il a interpellé «les responsables des comités des marchés et a mis en garde les tenants des marchés parallèles qui perçoivent illégalement des mini-taxes au détriment des services habilités». Il a interpellé aussi tous ceux qui détiennent des kiosques aux couleurs des sociétés de téléphonie mobile. L'opération «gardons nos villes propres» est appelée à durer. «Je ne vais pas m'arrêter. Je pense que c'est une bonne opération qui doit être accompagnée par les mairies, la police, la population et la presse... Nous allons continuer à faire la pédagogie. Il ne faut pas qu'il y ait une récupération politique, c'est une démarche citoyenne. Partout dans le monde, le commerce se fait dans les marchés. Le Congo ne fait pas exception», a-t-il prévenu.

Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA



CCD-E (Comité Consultatif Douane-Entreprise)

# Des propositions, pour créer un consensus sur les priorités de la réforme

Lors de la session ordinaire du CCD-E (Comité Consultatif Douane-Entreprises), tenue du 29 au 30 novembre 2023, au siège du CCC (Conseil Congolais des Chargeurs), à Pointe-Noire, la délégation des entreprises, conduite par Jean-Daniel Ovaga, président de l'UNOC (Union Nationale des Opérateurs économiques du Congo), a fait plusieurs propositions de nature à améliorer le climat des affaires dans le pays. Cadre légal destiné à favoriser la consultation et le partenariat régulier entre la Direction générale des douanes et les entreprises, en vue de générer un climat de responsabilité partagée et de confiance, le CCD-E permet d'aborder les préoccupations du secteur privé national, dans un dialogue franc et direct. Ainsi, au sortir de la session de novembre 2023, des propositions ont été faites par les Comités techniques.

Pour rendre opérationnel le CCD-E qui doit contribuer à créer un consensus sur les priorités de la réforme, d'anticiper et de gérer les questions émergentes et d'améliorer la prise de décisions et la performance opérationnelle, en permettant à la douane d'aligner son plan et ses mesures de gestion sur les attentes, les besoins et les exigences des entreprises, la session inaugurale du CCD-E a été organisée à Pointe-Noire, le 20 avril 2023, au siège du Conseil Congolais des Chargeurs.

Ainsi, dans la même perspective, une session ordinaire a été tenue du 29 au 30 novembre 2023, au siège du Conseil Congolais des Chargeurs, en vue de permettre aux membres du CCD-E d'échanger sur les questions urgentes et pendantes. A cet effet, des recommandations suivantes sont issues des travaux des comités techniques spécialisés :

**Comité Technique Spécialisé Règlementation et Contentieux**

Le comité réuni a échangé et débattu sur les réformes suivantes :

- 1- la prise en compte des mesures de la ZLECAF (Zone de Libre-Echange Continentale Africaine) dans le code des douanes de la Cematic;
- 2- la mise en place de l'interconnexion en Afrique centrale des systèmes de transit;
- 3- la vulgarisation de l'annexe à des règles d'origine de la ZLECAF;
- 4- la mise en place du projet de règlement commun visant à supprimer les agréments des produits industriels;
- 5- la mise en œuvre de la version 2022 du Taif des Douanes de la CEMAC;
- 6- la création d'un Conseil Consultatif du Secteur Privé pour le Développement de la Compétitivité du Congo, dans le cadre de la ZLECAF;
- 7- la réforme de la charte d'investissement, afin de la rendre compatible aux objectifs de la ZLECAF et de l'accélération du développement



Photo de famille après la session



Les Douaniers

économique; 8- la réforme du système d'attribution d'agrément des commissionnaires en douane en tenant compte de l'évolution nationale et internationale du marché du transit.

**Comité Technique Norme et Qualité**

Après avoir émis le besoin de faire intervenir certaines personnes ressources comme l'autorise l'acte constitutif du CCD-E, le Comité Technique, Norme et Qualité a relevé que l'indispensable interaction entre la Douane et l'ACONOC (Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité) est encore informelle et nécessite une harmonisation juridique et administrative.

**Comité Technique Transit et ZES**

Le comité a fait remarquer: 1- le manque de célérité dans le traitement des déclarations, dû par le fait que les

agents des douanes ne sont pas à temps à leurs postes ou encore, quand ils sont en réunion, les usagers sont appelés à attendre et dès qu'ils reviennent, c'est pour travailler que deux à trois heures et à partir de 14h, ils brandissent le concept de l'ouverture de bureau; 2- l'intervention des autres administrations (marine, police, service de contrôle technique de véhicules, commerce...) au PUC (Poste Unique de Contrôle) crée souvent des embouteillages à la sortie. A titre d'illustration, les marins contrôlent les dossiers des voitures et des marchandises conteneurisées; 3- au niveau des corridors, Nationales n°1 et 2, l'existence de multiples péages à des coûts prohibitifs poussent les usagers à contourner le Port autonome de Pointe-Noire et à utiliser d'autres ports de la sous-région; 4- la saisie des déclarations dans les zones telles que les Départements de la Likouala



Jean-Daniel Ovaga, président de l'Unoc



Une tribune pendant la session

et Sangha constitue un handicap pour les sociétés de la place, et continue à émettre des déclarations manuelles. Cependant, nous constatons des installations des serveurs SYdonia dans certaines entreprises (dans la Sangha et la Likouala) sans oublier la présence de certaines banques telles que la Banque Postale; 5- les armateurs sont devenus aussi des commissionnaires agréés en douane; 6- le contrôle excessif effectué au Poste de Kintélé des marchandises en libre circulation est un handicap à la célérité des livraisons à laquelle les opérateurs économiques aspirent.

Le Comité Technique Transit et ZES a formulé six recommandations:

- 1- le respect des délais dans le traitement des déclarations conformément à la note de service n°077/MFP/DGD-DI-DRC du 19.06.2020, dont l'objet est le rappel des dispositions réglementaires relatives à la valeur en douane à l'importation;
- 2- la suppression des ouvertures de bureau et rallonge des heures de travail jusqu'à 18h;
- 3- la délégation des pouvoirs des chefs de bureau aux collaborateurs assermentés,

quand ceux-ci sont indispensables, pour permettre à ce que les opérations soient fluides; 4- la livraison automatique des conteneurs non-suspects après le scannage; 5- veiller au bon fonctionnement du réseau SYDONIA dans certaines banques, dans les bureaux de plein exercice et dans les entreprises où il est déjà installé, pour éviter tout blocage. 6- la vulgarisation des dispositions réglementaires auprès des usagers et même les agents de douane.

**Comité Technique Numérisation**

Ce comité s'est fixé deux objectifs spécifiques:

- 1- pour l'interaction Douane-Global Access, la note de service n°0581 du 27 novembre 2023 a apporté des éclaircissements;
- 2- pour la situation de Webb Fontaine, la mise en place d'un bureau valeur au sein de la Douane est proposée pour couvrir le service. Enfin, bien d'autres propositions ont été faites: 1- l'interconnexion Douane-Impôts (SYDONIA-Système d'analyse de risque-NIU); 2- la dématérialisation de la

déclaration douanière (déclaration virtuelle).

**Comité Technique Perspectives**

Le comité a fait des propositions allant dans le sens de:

- 1- la réduction de la redevance de scannage de moitié;
- 2- l'optimisation de la procédure douanière, pour réduire le coût et la durée de passage portuaire;
- 3- le retrait des contrôles physiques pour les conteneurs en circuit vert, pour ceux en circuit jaune, privilégier un contrôle documentaire et enfin en circuit rouge, effectuer systématiquement des contrôles physiques;
- 4- d'alléger le nombre de contrôle et vérification de la déclaration, dans l'idéal de partir sur une dématérialisation des procédures;
- 5- de s'assurer de l'application du code éthique;
- 6- de mettre en place une ligne de dénonciation anonyme;
- 7- d'opter pour une gestion efficace du personnel, par l'amélioration de la gestion des tâches, avec pour chaque collaborateur une fiche de poste, respect des horaires, mise en place d'un roulement d'équipes (matin et soir) pour abolir les frais d'ouverture;
- 8- de redéfinir les rôles et attributions de chacun des bureaux, pour éviter les chevauchements et ainsi réduire la durée;
- 9- de ramener le bureau de la valeur de Brazzaville à Pointe-Noire où il y a un trafic important;
- 10- d'abolir le Règlement de CERCORED devenu superflu;
- 11- de proposer une valeur mercuriale pour les marchandises conteneurisées provenant de l'Asie et du Moyen-Orient.



**Tourisme**

# Projet Riverside ou comment se mettre à l'abri des crues du Fleuve Congo

**Construire sur une berge suppose la prise en compte, avec marge de sécurité, des niveaux maximum et minimum des eaux avoisinantes et donc la maîtrise du cycle hydrologique, qui est influencé et dominé par les forces de la nature. L'ayant compris, la société Startstone Congo, qui est en train de réaliser le Projet Riverside, qui consiste à ériger une plateforme immobilière et touristique sur la berge du Fleuve Congo, entre le Restaurant Mamiwata et le Rond-point du Tchad, derrière le Ministère de la défense nationale, au centre-ville de Brazzaville, a pris la précaution de calibrer le niveau de sa plateforme à +2,5 mètres au-dessus du plus haut niveau de crue du fleuve, mettant ainsi le projet à l'abri des dégâts naturels liés aux inondations.**



*Les travaux de remblayage de la plateforme sur le Fleuve Congo*



*A gauche le ban de sable de la plateforme qui dépasse le niveau des eaux du fleuve en crue*



*A gauche, le ban de sable de la plateforme, à côté des maisons en bois inondées par le fleuve*

Le Fleuve Congo est actuellement en crue. Selon le gouvernement, «notre pays subit des précipitations exceptionnellement graves, depuis plusieurs semaines. Ces pluies diluviennes ont plus précisément touché les Départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, des Plateaux, du Niari, de Pointe-Noire et de de Brazzaville. Selon les experts, ces précipitations sont deux fois plus importantes que la moyenne habituelle. Il est relevé que le niveau des eaux de la Rivière Oubangui, affluent majeur du Fleuve Congo, a atteint un record de hauteur sur la période 2022-2023», signale le porte-parole du gouvernement, le ministre Thierry Lézin Mougala, parlant des inondations qui touchent les villages de plusieurs départements de notre pays. La situation des précipitations est la même dans le pays voisin, la RD Congo,

où le Fleuve Congo prend sa source. La conséquence en est la montée des eaux des cours d'eau dans notre sous-région. Au point que la R.v.f (Régie des voies fluviales), un établissement public à caractère scientifique et technique de la RD Congo, a alerté, dans un communiqué publié le 27 décembre 2023, sur la crue exceptionnelle du Fleuve Congo et ses affluents. A cette date, le résultat de la mesure de jaugeage du fleuve réalisé entre Kinshasa et Brazzaville était déjà à 5,91 mètres. Le 5 décembre dernier, selon le directeur technique de cette régie, Cédric Tshumbu, ce niveau a atteint les 6m05, approchant ainsi le record de 6,26 mètres enregistré en avril 1961 et qui représente jusque-là la plus grande crue du Fleuve Congo. Face au phénomène naturel de fluctuation du niveau des eaux, la société

Startstone Congo a pris la précaution de faire réaliser, en 2021, une batterie d'études physico-techniques du comportement du Fleuve Congo, ces cent dernières années, avant de lancer son projet de plateforme touristique et immobilière. Elle dispose ainsi d'études approfondies de modélisation précise et d'un plan d'action solide et essentiel pour minimiser les impacts des crues et protéger les communautés riveraines et les infrastructures à construire. Ayant repéré les plus grandes crues, elle a calibré le niveau de sa plateforme à +2,5 mètres au-dessus du niveau de la plus grande crue du fleuve. Les travaux de remblayage en sable de la plateforme ont été lancés et se poursuivent normalement. Malheureusement, des voisins aujourd'hui victimes d'inondations accusent la société Startstone d'être à l'ori-

gine de la montée des eaux du Fleuve Congo. Ce qui est une véritable incongruité puisque, comme expliqué au début, le cycle hydrologique d'un cours d'eau est influencé et dominé par les forces de la nature. Faute d'avoir pris la précaution d'étudier le comportement du fleuve, ces voisins se retrouvent dans une situation bien regrettable pour leurs investissements. Par ailleurs, il sied de signaler que le Projet Riverside a fait aussi l'objet d'études environnementales, pour déterminer le patrimoine environnemental de la zone. Il

a été démontré que ce projet va générer des impacts insignifiants sur l'air, l'eau et le climat. Ce faisant, le Projet Riverside, qui va être réalisé en deux phases sur une plateforme d'un total de 50 hectares gagnés sur le Fleuve Congo, ne subit pas des inondations comme ses voisins en sont victimes. Au-delà de cet épisode, les promoteurs du Projet Riverside pensent que la montée des eaux dans la sous-région, telle que démontrée par les exemples que nous voyons depuis quelques jours

ici et là, devrait préoccuper les pouvoirs publics, sur les règles à observer concernant tout projet d'aménagement d'une berge. Cela souligne l'urgence de mettre en place des mesures d'adaptation et d'atténuation pour les projets qui n'ont en soubassement aucune études techniques fiables. Il est crucial de développer des stratégies pour faire face aux impacts potentiels sur les infrastructures, les communautés et l'environnement.



U.d.h-yuki (Union des démocrates humanistes)

# Les élus nationaux et locaux appellent à la tenue d'un congrès unitaire

Réunis lundi 8 janvier 2024, les élus nationaux et locaux (députés et conseillers départementaux et municipaux) de l'U.d.h-yuki (Union des démocrates humanistes) ont fait une déclaration, au siège de leur parti, au Quartier Mpissa, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Lue par le député Gelord Bambi-Goma, président du groupe parlementaire U.d.h-yuki à l'assemblée nationale, la déclaration dénonce le congrès organisé par le premier vice-président déchu et appelle à la tenue, «dans des délais raisonnables» d'un congrès unitaire.

Le congrès organisé le 20 décembre 2023, par Pascal Ngouanou, premier vice-président et président par intérim déchu de l'U.d.h-yuki, au cours duquel le député Joseph Badiabio a été élu président du parti, en tant que candidat unique, n'a pas trouvé grâce devant les élus de l'U.d.h-yuki. Ceux-ci ont constaté avec amertume que cette façon de faire a enfoncé de plus bel le parti dans la crise qui le secoue depuis la disparition, en mars 2021, de son leader charismatique, Guy-Brice Parfait Kolélas. Sur les sept députés que compte l'U.d.h-yuki, quatre étaient présents à la lecture de la déclaration. Le député Antignac Matsima Biayenda, en séjour en France, nous a indiqué qu'il est solidaire de cette initiative. Par contre, les députés Joseph Badiabio et Préférence Gerald Matsima Kimbembé n'en font pas partie. Voici l'intégralité de la déclaration des élus nationaux et locaux de l'U.d.h-yuki.

«Réunis ce lundi 8 janvier



Les élus de l'U.d.h-yuki appelant à un congrès unitaire

2024, les élus nationaux et locaux de l'U.d.h-yuki se sont penchés sur la situation de crise qui persiste dans le parti. Cette situation de crise s'est accentuée par la déchéance de toutes ses fonctions, du premier vice-président du Bureau politique, le 16 décembre 2023. Cette crise s'est davantage matérialisée par la tenue d'une manière clandestine et nuitamment, d'un pseudo-congrès où la majorité des élus, membres de droit, ont été purement

et simplement écartés sans aucune justification. Les élus nationaux et locaux constatent avec amertume que cette énième crise enfoncé de plus bel le parti dans une impasse qui peut avoir des conséquences irréversibles. Ils déplorent la prise des décisions d'une manière unilatérale et clandestine, par une frange des cadres du parti, sans s'en référer aux textes fondamentaux de l'U.d.h-yuki et à l'engagement solennel signé consensuellement de-

vant la facilitation, par tous les protagonistes de la crise. Les élus nationaux et locaux condamnent, avec la dernière énergie, ce congrès frauduleux et clandestin, tenu dans la nuit du 20 au 21 décembre 2023, au Palais des congrès, en violation des textes fondamentaux du parti et des procédures réglementaires.

En conséquence, ils dénoncent la tenue du simulacre de congrès organisé par le premier vice-président déchu de toutes ses fonctions en décembre 2023, et ce, pour forfaiture et haute trahison. Ils rejettent ainsi, avec véhémence, les conclusions qui résultent de ce pseudo-congrès. Les élus nationaux et locaux restent attachés à la tenue d'un congrès inclusif où tous les congressistes doivent s'exprimer librement dans l'unité et la cohésion.

En outre, les élus nationaux et locaux demandent aux cadres épris de la loyauté au président-fondateur Guy-Brice Parfait Kolélas, de mettre en place un chronogramme qui amènera le parti à la reprise des travaux du congrès suspendu le 11 juillet 2023, au Palais des congrès, avec les 748 congressistes et les 9 candidats déclarés à la Commission nationale d'organisation du congrès, dans les délais raisonnables.

Les élus nationaux et locaux expriment leur gratitude envers la facilitation et l'encouragement à poursuivre ses efforts de médiation entre les différents protagonistes de cette crise. Ils encouragent les membres de l'U.d.h-yuki, à tous les niveaux des structures du parti, à rejeter toutes les influences extérieures qui visent à déstabiliser le parti et à ne privilégier que l'intérêt supérieur du parti. Ils félicitent sincèrement l'administration publique en charge de la gestion des partis politiques, pour sa contribution responsable à la recherche de la résolution de cette crise.

Enfin, ils recommandent à l'ensemble des militantes et militants du parti de se conformer aux sages conseils de Monsieur le Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, qui demandait aux protagonistes de se retrouver et d'échanger fraternellement, sous la houlette de la facilitation, aux fins de juguler au mieux cette crise en tout esprit d'homme politique averti».

Propos recueillis par  
Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA

Arsène Vembé, coordonnateur du Cami

## «Nous ne pouvons pas former les jeunes sans leur donner la possibilité d'intégrer le monde du travail»

Le Cami (Centre d'application aux métiers d'informatique), situé dans l'enceinte de l'Imprimerie nationale, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, a célébré, en 2023, le dixième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, le Réseau national des journalistes du Congo lui avait décerné le Prix de meilleur centre de formation professionnelle et qualifiante. Avec l'année de la jeunesse, décrétée par le Président de la République pour 2024, Arsène Vembé, coordonnateur du Cami, y voit la valorisation du travail de formation professionnelle de la jeunesse. Mais, il faut garantir aux jeunes formés, l'accès au monde du travail, suggère-t-il.

\* Monsieur le coordonnateur du Cami, le Réseau national des journalistes du Congo a décerné un prix à votre



Arsene Vembe Brandissant son prix

centre de formation, quelle lecture faites-vous de ce prix?

\*\* Merci Monsieur le journaliste de vous intéresser une fois de plus à nos activités. Ce prix vient de couronner les efforts que nous déployons dans la formation des jeunes aux métiers de l'informatique. Nous étions surpris par cette distinction et le réseau des journalistes n'a pas tapé à côté, pour porter son choix sur le Cami. Dans notre programme de formation, nous avons eu à former beaucoup de jeunes dans les métiers de l'informatique. Pendant les dix ans d'exercice, nous avons formé 4.400 jeunes. Ce prix a été dédié à l'équipe d'encadrement, parce que sans elle, cela n'aurait pas été possible.

\* Le Président de la République a proclamé 2024 comme année de la jeunesse. Qu'est ce que cela vous inspire-t-il?

\*\* Dans ce pays, il y a eu plusieurs programmes de formation pour les jeunes. Je peux citer les programmes auxquels moi j'ai participé, notamment le P.d.c.e qui est le programme d'employabilité des jeunes désœuvrés, des programmes avec la Fondation perspectives d'avenir, etc. De grands projets de jeunesse ont existé, mais sans suivi. Les jeunes sont formés et ensuite, ils sont abandonnés à leur triste sort. C'est avec beaucoup de réserve que j'accepte cette orientation et décision présidentielle, étant donné qu'avec les programmes que j'ai cités et d'autres que j'oublie, je me dis que ça ne devrait plus être la même chose où les jeunes sont formés et abandonnés, sans suivi.

\* Qu'avez-vous remarqué?

\*\* Nous ne pouvons pas former les jeunes sans leur donner la possibilité d'intégrer le monde du travail. A ce moment-là, il se pose un problème de suivi. On nous présente 2024 comme étant l'année de la jeunesse. Avec quel contenu? J'ai entendu un ministre présenter un contenu dans la formation des jeunes. Oui, quelle formation s'agit-il? Nous, au centre de formation Cami, je vous le rappelle, nous avons formé 4.400 jeunes. Parmi eux, moins de 500 jeunes ont trouvé un emploi. Donc, le problème d'emplois se pose toujours.

\* Quels sont les défis?

\*\* Les défis, pour notre centre, c'est d'abord l'insertion professionnelle de la jeunesse. Les jeunes qui ont fini leur formation qualifiante chez nous ne sont pas insérés dans le monde du travail, alors que les uns ont suivi des formations spécialisées par rapport aux besoins du marché et les autres des formations générales. La situation générale est que les jeunes sont abandonnés. L'Etat, qui est le grand employeur, ne s'adapte pas aux évolutions du monde professionnel qui s'offrent à lui et les jeunes, bien que formés, chôment. Le secteur privé qui devrait les embaucher n'a pas beaucoup de capacités, même les stages d'imprégnation sont rares. Donc, l'année consacrée à la jeunesse devra nous permettre de prendre conscience de la situation de la jeunesse congolaise.

Propos recueillis par  
Chrysostome FOUCK ZONZEKA



Chronique des quartiers

# Quand janvier fait crier famine aux Congolais

**On dirait le refrain d'une chanson titrée «galère», le mois de janvier fait vivre un calvaire financier sans pareil à plusieurs Congolais, qui tirent souvent le diable par la queue. La faute au champagne sabré et aux tonnes de bières ingurgitées au-delà de leur bourse, les 25 décembre et le 1er janvier. Une vie de pacha durant les fêtes qui se paie cash en janvier.**

Difficile traversée du mois de janvier 2024 pour certains Congolais. Aux cris de joie entendus comme des feux d'artifice, les 25 et 31 décembre, tout comme le 1er janvier; aux vœux de nouvel an souhaités mutuellement dans les rues, familles et milieux professionnels se mêlent désormais des inquiétudes financières. Si les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire retrouvent le calme des jours ordinaires, après des nuits aux sons et rythmes de Rogga-Roga, de Tidiane Mario, des Gangourains de Vinny Baltazard, de David Kassa, de l'afro-mbokalisation d'Efara Tseno ou encore des DJ Rox et Kratos, dans les chaudes rues et boîtes de nuit des quartiers de Ouenzé, Mounkali, Poto-Poto et Bacongo, pour de nombreux Congolais, janvier est long comme un jour sans pain. Le début de la pénitence financière, dira-t-on. Le jeune forcé s'invite même dans certains ménages où la fête a fait vider les congélateurs de toutes provisions. A l'origine donc, ces investissements sans planification effectués pour célébrer le passage de 2023 à 2024. Des ambiances qui rappelleraient les grandes joies de Yaoundé 72 avec le sacre des Diables-Rouges alors champions d'Afrique (football). La fête aura en tout cas été belle malgré la dureté des temps, nous l'avons consta-

té. Le virement des salaires avant Noël avait boosté le moral des Congolais. Achats des vêtements des enfants, des épouses, de nouveaux costumes pour des jours spéciaux, déjeuners et dîners dignes des grandes soirées avec toujours au menu: saka-saka, haricot, les très prisés cuisses de poulets ou quelques mets traditionnels... Le 25 décembre tout comme la nuit de la Saint-Sylvestre ainsi que le jour de l'an ont été mouvementés chez les Congolais lambdas et chez les grandes personnalités. A la seule différence de voir les uns jouir de leurs prérogatives, pour ne pas crier famine en janvier et les autres investir une bonne partie de leurs ressources dans les festivités, pour après espérer invoquer un Moïse qui les sortira comme les enfants d'Israël de la captivité d'Égypte.

### Qui sème le vent récolte la tempête

Le feu de la galère en ce mois de janvier consume plusieurs ménages, surtout à Pointe-Noire et Brazzaville, deux grandes agglomérations habituées aux grands rassemblements durant les périodes festives. C'est dans cette atmosphère dite de «gérons les provisions avant le virement attendu le 25 janvier 2024», que beaucoup se transmettent les vœux de nouvel an. Les prières autrefois adres-



On fait la fête!

sées au bon Dieu sont tournées pour certaines d'entre elles, vers le Président de la République et le ministre en charge des finances, Jean-Baptiste Ondaye, pour un virement qui sauverait les fonctionnaires de leur galère de janvier. Pas que. Dans le privé, les employés seraient, également, sur le prêt d'un parent ou ami fonctionnaire, pour espérer tenir jusqu'à la fin du mois de janvier, car la période de la paie oscille entre le 31 et le 5, le 6 voire le 10 du prochain mois, selon les entreprises. La galère de janvier a même trouvé son petit nom dans les rues de Brazzaville: la janvoise. On dirait une maladie contagieuse comme ces grippesthroniques dont souffrent actuellement les Congolais. Poussé par l'Esprit, Jésus de Nazareth, ceux qui ont célébré sa nativité le 25 décembre dernier s'en souviennent, s'est retiré dans le désert et a jeûné pendant quarante jours, tenté par le diable et servi par les anges. Mais, les Congolais, poussés par l'excès de table et l'envie de paraître à tout prix, ont mis toutes les finances en presque dans les festivités, en

comptant sur la manne tombée du ciel. Le pays est laïc, nous dira-t-on, porté donc par la foi de ses nombreux fils et filles. Pourquoi ne pas donc croire à un miracle financier en janvier?

### Paradoxe

C'est un peu maintenant le chacun pour soi, Dieu pour tous qui doit à l'image des autorités rappeler aux citoyens congolais que la marche vers le développement de chaque ménage, ne se fera pas sans bonne gestion des «finances familiales» et planification en période d'euphorie. Comme on pense aux générations futures, il faut aussi savoir penser aux autres mois qui succèdent à Noël et au nouvel an. «Qui gouverne bien sa famille peut mieux gouverner un pays», pensent les analyses de la «janvoise». Les années passent et se ressemblent, les Congolais ne tirent malheureusement pas les leçons de ces festivités qui vident les caisses familiales pour imposer un jeûne forcé au mois de janvier.

Hordel Biakoro MALONGA

## lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Les fêtes de fin d'année et de nouvel an sont passées! Comment les uns et les autres les ont vécues? Noël, fête de la joie, de la lumière, de la paix, de la quiétude et de la paix des cœurs et des esprits, dit-on, a pris parfois les allures d'une fête dans le noir dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire. Même décor au réveillon de la Saint-Sylvestre (nuit du 31 décembre au 1er janvier). On a crié à l'arrivée de la nouvelle année, à minuit, parfois dans le noir. Nos amis communs, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu regrettent que ces fêtes de fin d'année aient été perturbées par les black-out d'électricité et les pénuries d'eau courante. Ils ne comprennent pas que le gouvernement n'ait pas pris les précautions nécessaires pour éviter à la population congolaise, ces déconvenues caractéristiques de mauvaise gouvernance.

En effet, nos amis ont célébré la fête de Noël dans l'obscurité et dans le stress, à cause des délestages permanents d'électricité et du manque d'eau courante dans les robinets. C'était la même chose pour la buanana. A Noël, ils ont remercié le ciel, car il a plu des cordes à Pointe-Noire puis à Brazzaville. Ce qui a poussé les gens à dire qu'au Congo, il y a beaucoup d'eau, mais pas assez de bidons et d'ustensiles pour la récupérer. De grandes pluies diluviennes qui ont provoqué des érosions et des inondations dans les quartiers périphériques de la capitale comme Mbouono, Mfilou, Makazou, Moukondo, Makaba-Ndilou... Au centre-ville, à cause de ces pluies, le Fleuve Congo est sorti de son lit. On déplore des inondations comme au Restaurant Mami-Wata et les villas construites sous le Pont du 15 août.

Le fleuve est aussi sorti de son lit après le confluent avec le Djoué, en inondant les maisons et autres habitations construites vers l'ancienne usine de l'I.a.d (Industrie africaine du disque) et les environs du Quartier Massissia. Que dire des quartiers de la périphérie Nord de la capitale où les érosions ne font qu'avancer, englobant des maisons des pauvres populations? En tout cas, les pluies n'y ont provoqué que de la désolation et de la tristesse. Certains quartiers sont devenus des cités lacustres. Kiadi mingi; mawa!

Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu souhaitent que le Ministère de la construction et de l'habitat mène une politique très ferme interdisant dorénavant aux citoyens de construire dans les zones susceptibles d'érosions et d'inondations ou dans les zones où il n'y a eu aucune étude de viabilisation. L'Etat doit prendre ses responsabilités. Tout le monde y gagnerait. Car, la paix sociale et la paix des cœurs et des esprits seraient bénéfiques à tout le monde. La fermeté doit être de rigueur. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

## Commune de Brazzaville

# Les populations du Quartier Bitho-Massengo désespérées face à l'érosion

**Les populations attendent impatiemment la concrétisation de la promesse du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, de voir le gouvernement décaisser les fonds promis pour réaliser quelques travaux d'aménagement à Brazzaville, afin de lutter contre les érosions. Devant l'avancée de l'érosion dite du Quartier Bitho-Massengo, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement Djiri, les populations de ce quartier sont désormais sur le qui-vive, à cause des pluies diluviennes de ces derniers temps, menaçant dangereusement les habitations.**

Répondant à une préoccupation du député Exaucé Ngambili Ibam, lors de la séance de questions orales au gouvernement avec débat, à l'assemblée nationale, le 18 décembre 2023, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, avait annoncé le déblocage, cette année, d'une enveloppe de 2,4 milliards de francs

Cfa, pour le traitement des érosions. Cette promesse a suscité une lueur d'espoir au niveau des populations menacées par les érosions dans la capitale. Vieille de quatre à cinq ans, l'érosion de Bitho, située au Quartier Massengo, est un vaste ravin d'environ 200 mètres de long et environ 10 à 20 mètres de profondeur. A cause des



L'érosion creuse un grand ravin qui emporte les habitations.

pluies diluviennes de ces derniers temps sur la capitale, cette érosion continue d'avancer, emportant des maisons. Une situation difficile qui inquiète les populations aux alentours. Celles-ci ne savent plus à quel saint se vouer. Leur

unique espoir réside dans la promesse du Premier ministre, qui tarde encore à se réaliser. «Monsieur le journaliste, vous voyez vous-même comment vous avez eu de la peine pour arriver ici. Cette avenue principale, celle qui est consi-

dérée comme notre unique voie d'entrée et de sortie dans le quartier, est quasiment coupée. Heureusement que quelques jeunes ont pu mettre des sacs de sable là, pour qu'on puisse se frayer un passage, au moins pour les piétons. Quant aux véhicules et motos, c'est impossible. Ils sont contraints de faire de longs contours. Mais, avant la mise en œuvre de la promesse du Premier ministre, nous appelons les pouvoirs publics à tout faire pour une solution provisoire», a suggéré un habitant dudit quartier. Et un autre d'ajouter: «Je suis venu volontairement me jeter dans la gueule du loup. Car avant, j'habitais à Poto-Poto avec

ma famille. J'ai décidé de venir construire ici. Malheureusement, quelques années de quiétude ont suffi pour que l'on soit menacé par cette érosion qui est presque à zéro mètre de chez-moi. Concernant la promesse du Premier ministre, je pense que, pour nous, l'heure n'est plus aux discours, mais plutôt à des solutions hâtives. Car, là où je suis, c'est le dernier espoir de ma vie, après ici, je vais partir vivre où? Je pense que ce sera la fin de ma vie», a confié Martin. Il faut dire que nombre de tentatives de solutions manuelles menées par les populations dudit quartier pour stopper l'avancée dévastatrice de l'érosion se sont finalement révélées vaines. Il revient donc à présent aux pouvoirs publics, comme l'a promis le Premier ministre chef du gouvernement, de hâter le pas, pour soulager un tant soit peu ces populations en détresse.

Hervé EKIRONO



# Grand résistant à la colonisation française, André Grenard Matsoua est un grand héros national

**Le 17 janvier 2024, André Grenard Matsoua aurait eu 125 ans! Qui est André Grenard Matsoua? Qui était-il: prophète comme l'affirment certains ou homme politique comme d'autres l'affirment? Contrairement à Francisco Kassola, à maama Apollonia Mafuta, à Kimpa Vita alias Dona Béatrice, (de son vrai nom Béatrice Margherita Nsimba), prophète et prophétesses au Royaume du Kongo, à Simon Kimbangu, prophète en RD Congo ou encore à Zéphyrin Lassy, prophète au Congo-Brazzaville, André Matsoua Grenard ne l'a point été. Il a été plutôt un résistant et un leader politique que certains de ses adeptes, en l'occurrence les «Corbeaux et les Kakistes», ont divinisé. Il aura été, en effet, après Mabilia-Ma-Nganga et Bouéta Mbongo, l'un de grands résistants politiques à la colonisation française dans notre pays, alors Moyen-Congo, avant le 28 novembre 1958, date de la proclamation de la République du Congo.**

Descendant du clan Vimba, André Matsoua Grenard est né le 17 janvier 1899, dans la région du Pool, au village Lukuandzoko-dia-Mbemba où ses parents, originaires de Vulu-Kia-Kayi, à côté du village Mayita, entre Voka et Kimpila, dans le District de Boko, se fixèrent définitivement. En janvier 2024, il aurait eu 125 ans.

Ancien catéchiste catholique à la mission de Mbamou, dans le District de Kinkala, il s'engagea, en 1919, comme préposé des Douanes de Brazzaville. En 1921, il s'embarqua au Port de Matadi (RD Congo, l'ancien Congo-Belge) pour la France. À Marseille, il s'engagea dans l'armée française avec laquelle il participa, au Maroc, à la campagne du Rif contre Abdel Karim. Cette guerre coloniale injuste éveillera sa conscience d'Africain et d'homme noir. Il quittera alors l'armée en 1925, avec le grade de sergent.

Arrivé à Paris où il obtint un emploi de comptable dans un service de l'Assistance publique de la Seine, il devint franc-maçon. Ce qui fit de lui «un adversaire du mensonge, de l'injustice et de l'exploitation de l'homme par l'homme». Ce qui le convainquit aussi à s'engager dans le combat contre le colonialisme et l'indigénat. Ainsi, il regroupa autour de lui quelques compatriotes congolais avec qui il fonda une association de secours mutuel, d'entraide et de prévoyance, «l'Association Amicale des originaires de l'Afrique équatoriale française (A.e.f.)», dont les statuts furent approuvés le 26 avril 1926 et enregistrés sous le n°164649, le 29 juillet 1926, à la Préfecture de police de Paris. L'on y notait comme représentants légaux désignés par l'assemblée générale:

1- pour la France: André Grenard Matsoua, Constant Balou, Lucien Tchicaya, André Bikouta, Pierre Nganga, Pierre Kinzonzi, Ngoma et Loembé;

2- pour l'A.e.f: Jacques Mayassi, Louis Tenard Kyellé, Léonard Nkodia, Pierre Mout-sila, Joseph Lembé, Henri Mapakou et M'bemba Bikedé;

3- pour Léopoldville (Kinshasa): Prosper Mahoukou alias Mougoula, Pascal Makéza, Martin Wamba, Jules Kounkou, Jules Matsiona, Prosper Matoumpa et Matia-bou.

À travers son association qui était laïque, André Matsoua

Grenard revendiquait, pour ses compatriotes congolais et pour tous les originaires de l'A.e.f, la voix au chapitre dans la gestion de l'empire. Il s'élevait notamment contre le code de l'indigénat qui réquisitionnait les Africains pour les travaux d'utilité publique dénoncés comme des travaux forcés déguisés, par les anticolonialistes.

C'est dans ce contexte que le 26 janvier 1928, il envoya au Président du Conseil, M. Raymond Poincaré, en faveur du gouverneur général Antonetti contre qui une campagne sévère venait d'être lancée par les concessionnaires dont les privilèges semblaient être remis en cause par cet administrateur, une lettre dans laquelle il dénonça également l'asservissement et l'exploitation dont étaient victimes ses frères congolais des régions du Nord du Moyen-Congo, par les compagnies concessionnaires des frères Tréchet qu'il qualifia par ailleurs de «vautours et oiseaux de proie». Voici ce qu'il y écrivit en substance: «...Monsieur Antonetti a eu, il y a peu de temps, l'occasion de constater la façon dont les frères Tréchet, administrateurs d'une compagnie française du Haut et du Bas-Congo (C.f.h.b.c) au capital de cent millions de francs, eux-mêmes plusieurs fois millionnaires, entendaient augmenter leur capital au détriment des Noirs de mon pays.

Monsieur le Président, pour une poignée de sel, les frères Tréchet se faisaient facilement remettre cent kilos de caoutchouc ou autres produits du Congo français; d'autres agissements encore ont forcé à amener Monsieur Antonetti, lorsqu'ils les ont commis, à les réprouver et les faire cesser, d'où la campagne, par les frères Tréchet et consorts, gens assoiffés de capitaux, contre Monsieur Antonetti... Il est de toute justice que chacun profite au prorata de son activité et de ses peines, de ses immenses richesses et qu'elles ne soient plus la propriété exclusive des gens qui n'ont reculé devant rien pour se les approprier...».

En 1929, la création de l'Amicale valut à André Matsoua Grenard une première arrestation arbitraire, sous le fallacieux prétexte de trafic d'argent. Il fut, par exemple, déporté au Tchad, le 15 septembre 1930. Ce qui provoqua des soulèvements, des

manifestations et des grèves à Brazzaville, notamment dans les milieux des originaires du Pool.

De son combat politique, André Grenard Matsoua affirma dans une lettre qu'il envoya à l'administration coloniale, le 8 février 1941 et rapportée par le professeur Côme Mankassa: «Il m'est reproché d'avoir fait de la politique, d'avoir fait de l'agitation anti-française, d'avoir professé des opinions communistes, sinon même d'avoir appartenu à des organisations communistes qui exercent une activité anti-française et anticoloniale. Il m'est aussi reproché d'être considéré comme un sorcier et griot. Ce que je conteste vivement.

Je combats la domination. Je lutte pour l'égalité, pour note émancipation en tant qu'individus et en tant que peuple. L'aspiration que nous représentons est partagée par l'ensemble de notre peuple. La répression que vous avez cru avoir développée contre l'Amicale n'a pas réussi à décourager le peuple considéré. Bien au contraire! Elle a provoqué un radicalisme de notre mouvement. Nos villages connaissent des saccages incessants. Et cependant, on ne note aucun signe de défection au sein de notre peuple. Certains de mes compagnons de lutte ont été exécutés sommairement. Je veux parler de Mbiémo, Milongo, Mbemba et tant d'autres. Mais, notre combativité, l'adhésion populaire à votre opposition se sont accentuées. Tout cela devrait vous faire réfléchir.».

Les buts de l'Amicale étaient entre autres:

A- de porter assistance aux Noirs en France;

B- de revendiquer pour les Congolais et pour tous les originaires de l'A.e.f, la voix au chapitre dans la gestion de l'empire;

C- de s'élever contre le code de l'indigénat qui réquisitionnait les Africains pour les travaux d'utilité publique dénoncés comme des travaux forcés par les anticolonialistes et enfin demander l'indépendance des colonies de l'A.e.f (Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad).

Ce qui amena l'administrateur français, De Buttafoco, chef de la région du Pool, à déclarer: «Vous, les Matsouanistes, vous exagérez; au lieu de limiter vos revendications d'autonomie au seul territoire du Moyen-Congo, vous avez



La statue de Matsoua à Kinkala.

voulu les étendre sur toute l'A.e.f, ne nous laissant aucun lopin de terre dans cette région. Voilà votre bêtise, voilà ce qui rend difficile votre tâche».

André Grenard Matsoua mourut le 13 janvier 1942 à 5h du matin, à Mayama, où il fut inhumé clandestinement, pour ne pas dire à la sauvette. À la suite de sa mort, son mouvement, l'Amicale, bien implanté dans la région du Pool, y donna naissance, en 1945, au matsouanisme, mouvement messianique et religieux attentiste (les Corbeaux et les Kakistes sous la direction respective de Fidèle Nzoungou et Tsiakakaka). Quant à l'Amicale, elle fut purement et simplement interdite. Ce qui n'empêcha pas ses adeptes, les amicalistes, de continuer leur lutte anticolonialiste. C'est ainsi qu'en 1946, des chefs de canton du Pool, très engagés dans la lutte anticolonialiste, en l'occurrence les chefs Ngoma Tsé-Tsé, Mundongo, Massamba-ma-Kimbouila, Samba Ndongo et Biza furent arrêtés et déportés qui au Tchad, qui en Oubangui-Chari, l'actuelle République Centrafricaine.

D'autre part, dans le cadre de leur lutte anticolonialiste, les Matsouanistes de tous bords (amicalistes, corbeaux et kakistes), refusèrent tout don du gouvernement français et de payer toute cotisation ou tout impôt à la Société indigène de prévoyance (S.i.p). C'est l'époque dite des «Trois Francs» (Fualanka Tatu). En effet, suite d'une part aux difficultés engendrées par la Seconde guerre mondiale et, d'autre part, aux besoins énormes en caoutchouc, le pouvoir colonial obligea tout le monde à se mettre au travail. Les Pulviens (les habitants de la région du Pool) refusèrent d'obtempérer à cette pressante injonction. Les miliciens furent alors envoyés dans tous les villages et hameaux du Pool où ils s'adonnèrent aux exactions de toutes sortes

et imaginables: viols, pillages, mises à sac et destruction des maisons, destructions des biens, massacres, etc.

La lutte anticolonialiste d'André Grenard Matsoua a été l'objet de plusieurs témoignages dont ceux du Président Alphonse Massamba-Débat et du Premier ministre Bernard Kolélas. À ce propos, le Président Alphonse Massamba-Débat avait affirmé: «Indépendance du pays, liberté et dignité du peuple, voilà les choses sacrées pour lesquelles tant de Matsouanistes ont péri ou ont accepté les pires privations, enduré les plus inimaginables horreurs et tortures. C'est la foi qu'ils ont incrustée dans leur cœur, la conviction qu'ils ont fait enraciner dans leur conscience, et la flamme de l'amour de leur pays qu'ils ont allumée en eux que ces hommes ont préféré souffrir que trahir, mourir qu'abdiquer. Devant leurs bourreaux blancs ou noirs, ils sont restés stoïques, insensibles aux menaces et aux outrages, parce que la longue lutte contre la domination étrangère, contre les horreurs et les injustices de l'indigénat, contre l'exploitation de l'homme noir par l'homme blanc, les a rendus plus sensibles au devoir qu'au droit, plus attentifs au sacrifice qu'à la faveur. Les Matsouanistes ne seront jamais d'accord avec les traîtres et les Africains indignes qui n'ont pas su défendre la cause sacrée pour laquelle tant d'hommes ont souffert, pour laquelle Matsoua est «parti»: l'indépendance et la liberté, la reconquête réelle du pays de l'emprise des descendants des blancs et des Africains indignes». (In «Pensées et actions» d'Alphonse Massamba-Débat, Editions Paari, 2009).

De son côté, le Premier ministre Bernard Kolélas avait déclaré: «Le mouvement matsouaniste a soutenu la lutte de libération nationale

sans jamais fléchir, sans jamais trahir ses principes d'intégrité, d'incorruptibilité et de fidélité à la personne de Matsoua, à son idéal social, politique et moral. Bien plus, malgré les persécutions dont ils étaient l'objet, les Matsouanistes sont restés fidèles à leurs idéaux de paix, de liberté, de fraternité et d'amour à l'endroit des peuples du monde. Ils ont continué la résistance, le combat anticolonial sans changer un seul iota à leur profession de foi matsouaniste, à leurs revendications politiques. Sur la personnalité d'André Grenard Matsoua, nous soulignons qu'il a profondément déteint sur l'âme de son peuple, par son équation personnelle tout d'abord, par ses idéaux et son action politique ensuite. Il fut un grand patriote, un homme plein d'abnégation et de dévouement pour le bien de son peuple et du monde des opprimés. Un humaniste qui aspirait à l'harmonie, à l'égalité et à l'entente entre les races et les peuples du monde, sans discrimination d'aucune sorte. Il fit des droits de l'homme son cheval de bataille. Il fut un leader déterminé et farouchement engagé dans le combat pour la justice, la liberté, le respect et la dignité de l'homme africain, de l'homme tout court. L'homme irradiait l'amour fraternel, la force charismatique, la conviction et l'assurance qui forçaient le respect et l'admiration. Mais sa vie fut un tissu de privations, de souffrances et de sacrifices. Bref, un personnage historique hors du commun, très avancé sur son temps et sur son peuple, que l'épreuve du temps n'a jamais entamé ». (In «La philosophie matsouaniste et le pouvoir politique», Éditions La Pensée Universelle).

En conclusion, André Grenard Matsoua dont le mythe aura disparu, parce que non transmis aux générations futures, aura été non pas prophète, mais homme politique. Il aura été, comme a dit Confucius, un «grand homme, un homme supérieur», c'est-à-dire un homme qui a mis tout d'abord ses paroles en pratique et, ensuite, a agi conformément à ses convictions. Il eut une bienveillance égale pour tous et fut un homme altruiste, non égoïste ni égoïcentrique ni tribaliste ni encore régionaliste. Il fut un grand visionnaire et panafricaniste qui donna, enfin, la priorité d'une part au Congo et à ses compatriotes, puis d'autre part à l'A.e.f et aux Africains. Il fut une personnalité exceptionnelle.

Enfin, l'on peut considérer son association, l'Amicale, comme le premier mouvement politique congolais, organisé et structuré autour des revendications pro-nationalistes. André Grenard Matsoua dont la devise est, «Mieux valaient la dignité et la mort que la dépendance, l'asservissement et l'esclavage», restera toujours le symbole du rejet de l'ordre colonial et de ses abus, qui plus est, il reste et restera un grand héros national voire un grand patriote.

Dieudonné  
ANTOINE-GANGA



Musique

# Le légendaire chanteur congolais Kosmos Moutouari fête ses 80 ans cette année

Reconnu comme l'une des références les plus importantes de la rumba congolaise de la rive droite du Fleuve Congo, le légendaire chanteur Côme Moutouari alias Kosmos Moutouari fête, en juillet de cette année, ses 80 ans d'âge. Avec une voix suave et aigue, des compositions qui ont marqué des générations à Brazzaville et au-delà, et une longue carrière de chanteur, auteur compositeur interprète de près de six décennies (58 ans), Kosmos Moutouari, chef d'orchestre des Bantous de la capitale depuis 2021, ne semble pas prêt à prendre sa retraite de la scène musicale.

l'impulsion de Jean-Jules Okabando, alors maire de Brazzaville. Le succès de Kosmos Moutouari dans Les Bantous de la capitale décolla à travers le tube intitulé «E'bandeli ya mosala» (Premiers pas dans le travail), considéré comme une œuvre

A 80 ans, Kosmos Moutouari reste accroché au micro, en véritable amoureux de la scène. L'heure de la route, oui. Mais le visage, la pique et l'arrogance «charismatique» d'un leader de groupe disent «Non». Célèbre pour ses brillantes compositions comme «Makambo mibalé» et «Bata Mbiémo», il reste fidèle à sa carrière musicale, comme son aîné Edo Ganga, décédé le 7 juin 2020, à l'âge de 87 ans.

Il est chef d'orchestre de «Bantous de la capitale», le mythique groupe musical créé en 1959 et qui donna son tout premier concert le 15 août de cette année-là, au Bar dancing «Chez Faïgnond», à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. L'artiste continue d'hypnotiser la vieille génération avec sa voix envoûtante. Né le 2 juillet 1944, à Kinkala, chef-lieu du Département du



Moutouari Kosmos.

Pool, Kosmos Moutouari a commencé sa carrière musicale au milieu des années 60 comme chanteur dans «Les Bantous de la capitale». En 1972, lors du schisme de cet ensemble musical, il forme avec, Nkouka Célestin (Célio) et Pamélo Mounka, le Trio Cépakos (Célio, Pamélo

et Kosmos), en créant l'Orchestre «Le Peuple» qui, après une grande épopée de huit ans dans la capitale, se disloqua en 1980. A partir de 1982, Kosmos Moutouari entame une carrière solo, avant de rejoindre de nouveau «Les Bantous de la capitale» en 1986, sous

phare marquant le renouveau de la chanson congolaise. Pendant sa carrière artistique, Kosmos Moutouari a partagé les scènes et les studios d'enregistrement avec des musiciens de renommée internationale.

Roland KOULOUNGOU

I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

## Le Festival du rire Bonana se tiendra du 12 au 13 janvier 2024

Initiée par le chroniqueur culturel, Junior de Mat, à travers son émission télévisée, «Brazza comedy show», diffusée sur la chaîne de télévision privée D.r.t.v, l'édition 2024 du Festival d'humour dénommé Bonana se tiendra du 12 au 13 janvier 2024, à l'I.f.c (Institut français du Congo) à Brazzaville. Lancé en 2015, l'événement vise à montrer la diversité culturelle du Congo et surtout donner la chance aux jeunes comédiens de partager la scène avec leurs aînés, en vue d'assurer la relève.



le chroniqueur culturel Junior de Mat.



L'affiche du Festival du rire Bonana.

Le Festival Bonana est un événement de production, de réflexion et de promotion des talents humoristiques de notre pays. Il s'impose comme un carrefour de promotion de l'humour comme filière artistique, où les professionnels ainsi que les amateurs de l'humour auront droit au chapitre annuellement, à travers une grande production de section de l'intégration. Pour donner un éclat particulier à cette édition, d'importantes innovations ont été introduites, cette année, de l'avis du promoteur. Le rendez-vous de deux jours rassemblera des humoristes congolais et étrangers tels que Franche Béni, Daly Cardinal, Félix Kisabaka de la RD Congo, Roblin Président, Fortune Batéza, Christopher Mbanz, Mvata, Malika, Monsieur l'honorable, Moucharaf, Hall Fils du soleil, Ririclo, Venance Jappe du Benin et Maître Tchoutchoutchou. Le show du rire sera à son comble.

Signalons que l'émission «Brazza comedy show» a mis en exergue le talent de plusieurs jeunes artistes congolais au niveau international, en l'occurrence Weiflar Kaya, Juste Parfait et Stéphanie Bluetooth qui est lauréate de l'édition 2023 du Prix Rfi talent, etc. C'est un espace de formation des jeunes humoristes, parce que le Congo ne fournit pas assez d'artistes humoristes sur le plan international. C'est conscient de cette tangible réalité que le chroniqueur Junior de Mat a initié ce festival dédié à nos artistes comédiens, afin que notre pays se mette au pas, pour se rendre plus visible sur la plateforme internationale.

Roland KOULOUNGOU

Musique

# Neuf artistes congolais essuient un refus de visa à l'Ambassade de France

Au total, ils sont neuf artistes congolais qui n'ont pas pu faire le déplacement de Nantes, en France, où ils étaient attendus le 31 décembre 2023, pour prendre part à la deuxième édition de la soirée musicale intitulée: «Afro chic», à cause d'un refus de visa infligé par l'Ambassade de France à Brazzaville. Cette triste réalité fait partie de la bataille de nos artistes tout au long de leurs carrières et constitue aussi un frein pour le rayonnement de notre culture à l'étranger.

L'une des grandes soirées de la musique africaine, «Afro chic», qui a lieu chaque année dans la ville de Nantes, dans l'Ouest de la France, s'est déroulée sans la participation des artistes congolais tels que Sam Samourai, Diesel Gucci, Nix Ozay, Bioman Badman, Koffi De Brazza, Teddy Benzo, Paterné Maestro et Ya Jean.

Ces jeunes artistes talentueux qui font la fierté de notre pays se sont vu refuser des visas de travail pour se produire en France. Aucune communication n'a été faite depuis, par l'ambassade ni les artistes. C'est un combat que mènent nos d'artiste dans le développement de leur carrière et il faut le dire

«C'est une mauvaise chose comme malheur».

### La France, terre fertile pour les artistes congolais?

Compte tenu de la crise économique que traverse le Congo et du manque de politique de soutien aux artistes dans le pays, les acteurs et musiciens congolais recherchent de nouvelles opportunités en Europe, notamment en France, une terre où ils sont bien accueillis et qui est présentée comme le meilleur antidote au découragement général dans leur profession. Ils s'accordent tous sur le



L'affiche de la soirée Afro chic à Nantes.

fait que le vaste marché de la France et des pays francophones constitue une véritable bouée de sauvetage pour impulser leur carrière, qui les condamne à la mobilité internationale.

La soirée Afro chic essaie de promouvoir les artistes

africains à travers les nouvelles tendances de la musique (hip-hop, soul, Afro beat, R.n.b, coupé-décalé...) sans oublier la traditionnelle rumba congolaise, le ndombolo, le soukous, etc.

R. K.

France

## Nuits de la lecture sur la thématique du corps!

Les «nuits de la lecture», vous connaissez? C'est un événement culturel organisé en France par le Centre national du livre. Cette année, les «nuits de la lecture», qui sont à leur huitième édition, se tiennent du jeudi 18 au dimanche 21 janvier 2024, pour célébrer le plaisir de lire autour du thème du corps, en écho aux Jeux olympiques; une manière d'évoquer non seulement le «corps sportif», mais aussi le corps figuré dans l'espace littéraire, qui propose une infinité d'avatars, de métamorphoses et de réflexions. Plus de sept mille événements dans toute la France et à l'étranger sont prévus, pour le grand public.



26<sup>ème</sup> Can de handball seniors hommes Egypte 2024

# Les Diables-Rouges en attente de la suite de leur programme de préparation

La 26<sup>ème</sup> édition de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de handball seniors hommes Egypte 2024, qui réunit 16 Nations (Algérie, Angola, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Egypte, Gabon, Guinée, Kenya, Libye, Maroc, Nigeria, RD Congo, Rwanda, Tunisie et Zambie), se tient dès la semaine prochaine, du 17 au 27 janvier 2024, au Caire, en Egypte. Le Congo est dans le Groupe B avec le pays organisateur, l'Egypte. Le coach adjoint de la sélection nationale, Gabriel Tchicaya a déjà mis en place l'équipe nationale qui a commencé ses préparatifs depuis six mois. Les joueurs locaux ont été rejoints par les professionnels la semaine dernière.

Les Diables-Rouges handball seniors hommes devraient, dès cette semaine, attaquer la deuxième phase des matches de préparation, au Maroc ou en Turquie, où ils seront rejoints par le coach principal, le Marocain Younés Tatby, pour faire la jonction des deux groupes (locaux et professionnels). Mais, comme toujours, la culture de l'impréparation qui caractérise le sport congolais s'en est mêlée. Jusqu'au moment où nous mettons sous presse, les handballeurs congolais tournent les pouces à Brazzaville, dans l'attente du décaissement de leur budget.

Après un début de préparation chaotique, l'heure est à la fusion des joueurs locaux et de la diaspora. Mais, sans budget, la sélection nationale est clouée à Brazzaville. C'est pour la première fois que le Congo participe à la phase finale du championnat d'Afrique des Nations de handball senior hommes,



Les Diables-Rouges aux entraînements

après cinq ans d'absence. Sa dernière participation remonte à 2018, au Gabon. Le Congo était sorti 7<sup>ème</sup> sur 10 Nations. A l'époque, la sélection nationale de handball masculin était même désavouée par le gouvernement qui avait refusé sa participation aux compétitions africaines, que ce soit en clubs ou en Nations.

Prélude à la compétition Egypte 2024, les Diables-Rouges ont bouclé la pre-

mière phase de préparation qui s'est déroulée sur place à Brazzaville, avec le coach adjoint Gabriel Tchicaya. L'équipe a travaillé dans des conditions difficiles (pas d'eau, pas de ration alimentaire, pas de transport pour les joueurs, pas d'assistance médicale). Comment peut-on croire que le Congo a l'ambition de gagner, quand le pays ne peut même pas assurer le strict minimum à son équipe

nationale, durant ses entraînements?

On ne sait pas si la deuxième phase de préparation va démarrer. Mais, on peut noter que la totalité des joueurs professionnels a rejoint la sélection nationale. Le directeur technique national, Patrice Pahapa, demeure optimiste. «Les choses ont évolué dans le bon sens, les billets ont été mis à la disposition des joueurs professionnels. La quasi-totalité des joueurs de la diaspora est arrivée et sont maintenant sur place. Ceux du Maroc et ceux revenant de la France. Les enfants sont maintenant dans de bonnes conditions. Le Ministre en charge des sports a fait ce qu'il fallait; il a mis le bus à leur disposition. Il reste à ce que les enfants se préparent pour faire une participation honorable à cette compétition. Il nous reste, avec le sélectionneur, de proposer d'aller participer à un tournoi, pour jouer des matches testes en Turquie ou au Maroc. Il y a possibilité que ça soit en Turquie, parce qu'il y a trois pays qui vont se retrouver en Turquie, pour un tournoi, avant d'aller au Caire. Ce qui est une bonne chose, parce qu'aller en compétition de cette envergure, sans connaître le niveau de l'équipe, ça serait difficile», a-t-il déclaré.

Luze Ernest BAKALA

Can Côte d'Ivoire 2023

## C'est parti, dès ce samedi 13 janvier

Le petit écran africain va de nouveau vibrer au rythme de la Can Côte d'Ivoire 2023 (Coupe d'Afrique des Nations) de football qui s'ouvre ce samedi 13 janvier 2024, à Abidjan. C'est la 34<sup>ème</sup> édition qui se déroule du samedi 13 janvier au dimanche 11 février 2024, dans 5 villes ivoiriennes: Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pédro et Yamoussoukro.



Le Stade Alassane Ouattara

Les 24 sélections nationales qualifiées s'apprentent à nous livrer les spectacles les plus prisés du sport africain roi, le football. Les chaînes de télévision nationales et aussi privées vont de nouveau relancer leurs audimats (taux de suivi d'une émission), dès le samedi avec la cérémonie d'ouverture et le premier match entre la Côte d'Ivoire, pays hôte, et la Guinée-Bissau, au Stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpe, inauguré en 2020, après des travaux réalisés par une société chinoise, pour un coût de 80 milliards de francs Cfa, pour une capacité de 60 mille places.

**Caf (Confédération africaine de football)**

## Victor Osimhen, Ballon d'or africain 2023

L'attaquant nigérian, Victor Osimhen (24 ans), a été élu Ballon d'or africain 2023, par la Caf (Confédération africaine de football), lors d'une cérémonie qui a eu lieu le lundi 11 décembre 2023, à Marrakech, au Maroc. Le Nigérian, qui évolue à Naples, en Italie, a devancé l'attaquant égyptien Mohamed Salah (qui évolue à Liverpool) et le défenseur marocain Achraf Hakimi, actuellement au P.s.g (Paris Saint-Germain).

La victoire d'Osimhen au Ballon d'or couronne un talent excep-

tionnel représenté par le titre de meilleur buteur des éliminatoires de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) 2023 avec 10 buts en sélection nationale et ses performances au championnat italien où il a remporté le titre de champion d'Italie avec Naples, la saison passée, inscrivant 26 buts en 32 matches.

Les deux autres palmarès des «Caf awards» concernent la Nigérienne Asisat Oshoala (29 ans), évoluant au Fc Barcelone, élue meilleure joueuse et le Marocain Walid Regragui, élu meilleur entraîneur.



**Nécrologie**

## Un géant de la presse sportive s'en est allé, Salomon Pangou

Ancien chef de service des sports à Télé-Congo, retraité depuis 2020, le journaliste sportif Salomon Pangou alias Panish, a tiré sa révérence, le dimanche 7 janvier 2024, à 6h au C.h.u de Brazzaville, des suites d'une longue et pénible maladie contre laquelle il luttait depuis 2012. Il a fait les beaux temps de la presse sportive congolaise, à l'instar de ses illustres confrères disparus aussi comme Jean-Gilbert Foutou, François Iba-Bahis, Innocent Mavoungou, Diambou Iloungou, Serge Kimina-Makumbu, Guy Anavel Apembé ou Serge Elenga.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, au Quartier à Bifouti, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, vers la communauté des sœurs religieuses. La rédaction de



L'Horizon Africain adresse ses condoléances les plus émues à sa famille.

Assemblée générale du club Patronage Sainte-Anne (Brazzaville)

# Sela Oriac Tchibambéléla porté à la tête de la section football

La section football du club Patronage Sainte-Anne a tenu son assemblée générale ordinaire, le vendredi 5 janvier 2024, au village Monama, dans le deuxième arrondissement Baongo, à Brazzaville, sous la direction de Jean-Bruno Opané, délégué de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) et représentant de la Linafoot (Ligue nationale de football).

Un seul point figurait à l'ordre du jour: la présentation du nouveau bureau exécutif de 14 membres de la section football du club, nommé par le conseil d'administration du club multidisciplinaire Patronage Sainte-Anne, tenu sous la direction du patriarche Maurice Nguesso, président d'honneur et président du conseil d'administration.

Deux temps forts ont ponctué l'assemblée générale: la cérémonie d'ouverture avec ses allocutions et la présentation du nouveau bureau exécutif. Dans son allocution, le secrétaire général de la section football, Ange God Malonga Bikindou, a fait un rapport

moral désastreux de la saison sportive 2022-2023, qui a amené le club Patronage Sainte-Anne à descendre en deuxième division. Il a, ensuite, lu le procès-verbal du conseil d'administration nommant les 14 membres du bureau exécutif de la section football qui sera désormais dirigé par Sela Oriac Tchibambéléla. Conscient de la lourde tâche qui lui a été confiée, le nouveau président de la section football a demandé aux membres de la grande famille Patronage Sainte-Anne de se joindre au nouveau bureau exécutif, afin de travailler en synergie, pour sauver et remonter en première division ce club qui tisse actuellement



Les membres du bureau exécutif de la section football Patronage Sainte-Anne

de football Ligue 1. Pour cela, le travail de l'équipe technique, notamment l'entraîneur principal, Aurélien Makari Ignoumba, et de son adjoint, Frédéric Atipo, est déterminant. Mais, il faudra aussi assurer de bonnes conditions de travail aux joueurs, pour leur motivation, tout au long de la saison sportive.

Luze Ernest BAKALA